



REGLEMENT DE LA RAZORSNOWBIKE **SAMEDI 10 MARS 2018 – CHATEL**

Toute inscription à la Razorsnowbike implique l'acceptation du règlement. Le non-respect du règlement peut entraîner la disqualification du coureur.

1. DEFINITION

La RazorSnowBike est une compétition de VTT sur neige. Elle est composée de deux épreuves : le derby (départ en masse) et le eight-cross (border-cross) par huit.

Le nombre maximum de participants est de 150 pers.

Le classement final se fait par l'addition des points des deux épreuves :

- derby : coefficient 0.3
- Eight-cross : coefficient 1

Sera déclaré vainqueur celui qui comptabilisera le moins de points.

Des coefficients sont prévus pour les épreuves : 0,3 pour le derby et 1 pour le eight-cross, afin d'éviter les égalités de points dans le classement général.

Une petite finale sera organisée pour un classement plus précis des pilotes se classant entre 8 et 16 premiers du eight-cross.

2. ORGANISATION

- 2.1 La Razorsnowbike est organisée par l'association Razorbike Châtel (Club de VTT), en collaboration étroite avec la Société des Remontées Mécaniques de Châtel – SAEM Sports et Tourisme.

Pour l'association Razorbike Châtel, son président :

Sylvain Ploton

74390 Châtel

06 70 52 05 67

sylvainploton@gmail.com

Pour la SAEM de Châtel : M. HUGON Bernard

- 2.1 Dates et lieux

La Razorsnowbike aura lieu le samedi 10 mars 2018

L'épreuve se disputera à Châtel 74390, sur le domaine skiable de Super-Châtel et dans le centre du village.

3. INSCRIPTIONS

- 3.1 Les inscriptions sont ouvertes du 15 janvier 2018 au 9 mars 2018, avec un paiement en ligne par carte bancaire sur internet : <https://www.weezevent.com/razorsnowbike-2018>
- 3.2 Les inscriptions seront également possibles à Châtel Tourisme, le samedi 10 mars, à partir de 7h30, en fonction des places restantes (maximum 150 participants) et uniquement pour les personnes licenciées FFC.
- 3.3 Toutes les informations concernant l'évènement sont disponibles sur le site www.chatel.com ou sur demande auprès de Châtel Tourisme (tél. : 04 50 73 22 44 – razor@chatel.com).
- 3.4 Le tarif unique de l'inscription est de 45 euros.

CHÂTEL TOURISME

14, route de Thonon - BP 40 - F - 74 390 Châtel - France

Tél. 33 (0)4 50 73 22 44 - Fax. 33 (0)4 50 73 22 87 - touristoffice@chatel.com

www.chatel.com

Association loi 1901 - N° Siret : 776 554 842 00018 - Code APE 633Z





Ce tarif comprend :

- L'inscription à la Razorsnowbike
- L'utilisation des remontées mécaniques le jour de l'évènement – 1 journée Châtel.
- Repas de midi.
- Parking pour la journée.

3.5 L'accès aux remontées mécaniques se fait par un titre de transport provenant de la SAEM sport et tourisme et remis au participant le matin de l'épreuve. L'accès aux remontées est restreint aux remontées autorisées à l'occasion pour l'évènement.

3.6 ANNULATION : en cas d'annulation (au plus tard 15 jours avant l'évènement), le remboursement de l'inscription sera du montant de l'inscription moins les frais de gestion, soit 45 euros -1 euros de frais = 44 euros.

4. ASSURANCE

4.1 La course est ouverte à tous les compétiteurs licenciés ou non. Les compétiteurs doivent posséder une licence FFC en cours de validité (saison 2018) et indiquant la mention «compétition» ou fournir à l'organisation un « certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme/VTT en compétition », comprenant exactement ces termes et datant de moins de trois ans.

Les participants ont connaissance que :

- **aucun certificat médical ne sera délivré sur place.**
- **aucune décharge ne sera acceptée.**
- **la course est ouverte aux plus de 18 ans uniquement.**

4.2 L'organisation souscrit également à une assurance journalière FFC au tarif de 6,70 € TTC par participants.

4.3 En cas d'accident, les frais de secours et les frais médicaux seront supportés par l'assurance personnelle des participants (hélicoptère et frais d'hospitalisation par exemple) ou par l'assurance FFC dans limite des plafonds autorisés.

4.4 L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel ou d'équipements individuels.

5. EQUIPEMENT

5.1 Le port du casque intégral à coque rigide, ainsi qu'une dorsale, des genouillères et des gants sont obligatoires. Tout pilote se présentant au départ sans l'ensemble des équipements obligatoires ou avec des équipements visiblement détériorés se verra refuser le départ. Une vérification pourra être effectuée par l'organisation.

5.2 Chaque participant doit avoir un VTT adapté à la pratique du VTT sur neige et en bon état de marche.

5.3 Les pneus clous sont interdits pour la compétition.

CHÂTEL TOURISME

14, route de Thonon - BP 40 - F - 74 390 Châtel - France
Tél. 33 (0)4 50 73 22 44 - Fax. 33 (0)4 50 73 22 87 - touristoffice@chatel.com

www.chatel.com

Association loi 1901 - N° Siret : 776 554 842 00018 - Code APE 633Z





PARTICIPATION

- 5.4 Toute inscription à la Razorsnowbike implique l'acceptation du règlement.
- 5.5 Le non-respect du règlement, des règles et consignes de l'organisation sur le lieu et pendant l'évènement peut entraîner le retrait de la plaque du participant par l'organisation.
- 5.6 Tout abandon doit être signalé à l'organisation (poste de secours ou ravitaillement le plus proche). En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens éventuellement mis en œuvre pour sa recherche.
- 5.7 Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT sur neige.
- 5.8 L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et le programme des animations, notamment pour des raisons de sécurité.
- 5.9 L'organisation se réserve le droit d'annuler la Razorsnowbike si les conditions climatiques et/ou l'état de la neige et/ou de la piste ne permettent pas le bon déroulement de l'évènement ou si les conditions de sécurités ne sont pas respectées.
- 5.10 Les participants ne peuvent évoluer, en VTT sur neige, uniquement sur les pistes réservées à cet effet, et dédiées à l'évènement.

6. REMISE DE PRIX

- 6.1 La remise des prix du départ en masse (derby) se fera sous forme de lots.
- 6.2 Les points du départ en ligne (coefficient 0.3) et les points du border cross (coefficient 1) seront additionnés pour le classement final.
 - 6.2.1 La dotation de la Razorsnowbike se fera à partir du classement général des deux épreuves (Départ en ligne et border-Cross).

7. DROIT A L'IMAGE

Par sa participation à la Razorsnowbike, chaque concurrent autorise à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la Razorsnowbike en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

8. MODIFICATION DU REGLEMENT

Le comité de course se réserve le droit de modifier, en tout temps, le présent règlement dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité et ce, sans préavis.

Contact et informations :

Châtel Tourisme - 14 route de Thonon - BP 40 - 74390 CHATEL

Email : razor@chatel.com

Tél : 04 50 73 22 44

CHÂTEL TOURISME

14, route de Thonon - BP 40 - F - 74 390 Châtel - France

Tél. 33 (0)4 50 73 22 44 - Fax. 33 (0)4 50 73 22 87 - touristoffice@chatel.com

> www.chatel.com

Association loi 1901 - N° Siret : 776 554 842 00018 - Code APE 633Z

